

FORM - FORMULE I

Fiscal Year/Année financière

1978-1979

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM  
PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

## Rationale/Explication

Le Ministère est d'avis que la collecte et l'analyse de données sur les concours constituent un critère indispensable pour mesurer le degré d'intérêt des employés qualifiés et permettent de suivre les efforts et les progrès en matière de participation accrue des femmes.

## Objective/Objectif

Contrôler et compiler les données sur les concours et leurs résultats afin de s'assurer que les candidats et candidates reflètent les disponibilités en main-d'oeuvre.

## Action Plans (Activities)/Plans d'action (activités)

La Section de la dotation en personnel:

- préparera un relevé statistique pour chacun des concours et le remettra à la Coordinatrice;
- rappellera aux superviseurs hiérarchiques les dispositions de la politique de l'égalité d'accès à l'emploi pour la femme; et
- verra à ce que les femmes soient représentées de façon appropriée aux comités de sélection.

Ces mesures toucheront tous les employés se présentant à des concours et tous les superviseurs hiérarchiques demandant des mesures de dotation.

## Evaluation Criteria/Critères d'évaluation

- Mesure dans laquelle le contrôle des statistiques sera facilité;
- sensibilisation accrue des superviseurs hiérarchiques; et
- augmentation du nombre de femmes aux comités de sélection.

## Evaluation/Evaluation

- La réception régulière de données sur les concours a grandement facilité le contrôle;
- des rencontres avec des directeurs généraux et les directeurs de cinq importants bureaux ont permis de formuler plusieurs excellents plans d'action dans des secteurs touchant la formation, les affectations, la préparation aux affectations, l'orientation professionnelle et le recrutement; et
- chaque semaine, les agents de la Section de la dotation en personnel ont rappelé aux superviseurs hiérarchiques l'importance de la participation des femmes aux comités de sélection. En 1978, des femmes siégeaient à 52 des 63 comités de sélection (82 %). On a suggéré, comme objectif réalisable pour 1979, d'amener ce chiffre à 87 %.